

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 36 (1910)  
**Heft:** 11

## **Vereinsnachrichten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

A. Rothen, directeur de la dite Banque à Lausanne, a décerné les prix suivants :

1<sup>er</sup> prix (Fr. 2200) au projet « B. P. S. » de M. G. Epitoux, architecte.

2<sup>e</sup> prix (Fr. 2000) au projet « Halley B » de MM. Taillens et Dubois, architectes.

3<sup>e</sup> prix (Fr. 1800) au projet « Point rouge » de M. H. Meyer, architecte.

Tous les projets ont été exposés dans la salle de la Grenette, du 1<sup>er</sup> au 4 juin.

### Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Dans la dernière assemblée générale de la Section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et architectes, M. Georges Rouge, architecte, a lu une notice sur la fondation de cette Section comme Société vaudoise et sur les origines de notre Bulletin. L'assemblée l'a jugée assez intéressante pour demander sa publication dans notre journal.

La Société vaudoise des ingénieurs et des architectes fut fondée pour satisfaire au désir exprimé à M. Gonin, ingénieur cantonal, par M. Burkli-Ziegler, ingénieur en chef de la ville de Zurich.

Ce désir fut manifesté à l'occasion d'une demande de M. Burkli à M. Gonin de faire collaborer les ingénieurs et architectes vaudois à la publication par la Société des ingénieurs et architectes de Zurich d'un album qui renfermerait des ouvrages d'art intéressant l'architecture ainsi que le génie civil et qui serait accompagné d'un Bulletin.

Pour satisfaire à ce désir, une assemblée fut réunie le 27 décembre 1873 sur l'initiative de M. Gonin.

50 personnes répondirent à cette convocation.

Elles reconnurent l'utilité de réunir plus intimement les hommes qui dans notre pays ont à étudier ou à diriger les constructions, soit dans le génie civil, soit dans l'architecture.

Cette assemblée décida de charger une commission provisoire d'élaborer les statuts d'une Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Cette commission fut composée de : MM. Louis Gonin, ingénieur cantonal, Achille de la Harpe, architecte, Jules Verrey, architecte, Emile Cuénod, ingénieur, Jean Meyer, ingénieur de la S. O. ; elle s'adjoignit : MM. Georges Rouge, architecte et J.-J. Lochmann, ingénieur.

M. Rouge fut chargé de la rédaction des statuts qui au commencement de 1874 furent prêts à être soumis à une nouvelle assemblée.

Elle eut lieu le 20 mars 1874.

Les statuts furent adoptés.

Un premier comité fut nommé.

Il fut composé de : MM. L. Gonin, ingénieur cantonal, président ; Achille de la Harpe, vice-président ; G. Rouge, secrétaire ; J.-J. Lochmann, trésorier ; Jules Meyer, ingénieur en chef de la S. O.

La publication d'un Bulletin fut décidée ; M. Gonin en prit la rédaction.

Ainsi fut fondée — c'est ainsi que s'exprime notre Bulletin — une société qui, nous l'espérons, rendra d'utiles services à ses membres en leur fournissant un moyen de prendre part à des discussions sur des sujets où la science et l'art

trouveront toujours des points de contact en faisant ainsi la part égale entre les deux catégories de membres que renfermera notre société.

Ingénieurs et architectes trouveront dans les assemblées de la société ainsi que dans des séances familières que le comité convoquera aussi souvent que cela sera possible, l'occasion d'échanger leurs idées en les faisant concourir à un but commun : le progrès dans l'art de la construction.

Notre pays lui-même profitera aussi de la réunion de forces jusqu'à présent disséminées et incapables par là même d'exercer une influence dans la solution des questions où l'on subordonne quelquefois aux côtés politiques et économiques les principes sur lesquels doit reposer toute construction pour devenir une œuvre utile et profitable au pays qui l'ordonne et au contribuable qui en paye la dépense.

La société fut constituée avec 143 membres, dont hélas ! plus de 80 sont maintenant décédés. Du premier comité ne reste que MM. Cuénod, Lochmann et Rouge.

Le comité de rédaction du Bulletin fut composé de : MM. L. Gonin, président ; Jules Gaudard, ingénieur et professeur à l'Académie de Lausanne ; Edouard Pellis, ingénieur ; Edouard van Muyden, architecte ; Jules Verrey, architecte.

Pendant 25 ans, jusqu'en 1900, notre Société vaudoise remplit la mission que lui avait donnée ses fondateurs.

Chaque hiver des séances réunirent ses membres pour entendre d'intéressantes communications que voulurent bien faire quelques collègues dévoués.

Notre Bulletin dans ses huit numéros annuels publia des articles également intéressants et appréciés.

Il fut rédigé successivement par MM. L. Gonin, Jules Dumur, Alphonse Vaultier et Aloys van Muyden.

Les présidents qui se succédèrent dès l'origine de notre société furent :

M. L. Gonin, de 1874-1887, mort président d'honneur le 18 décembre 1898, appelé à cet honneur le 19 mars 1887.

M. J. Meyer, de 1887-1891, mort le 29 juin 1891.

M. G. Rouge, de 1891-1896.

M. S<sup>er</sup> de Mollins, de 1896-1898.

M. G. Rouge (2<sup>me</sup> présidence), de 1898-1900.

M. E. Elskès, de 1900-1901, démissionnaire le 27 novembre 1901.

M. J.-J. Lochmann.

M. Isoz, etc.

Je dois vous faire part maintenant, mes chers collègues, de la crise que traversa notre société pendant la deuxième présidence de votre serviteur, c'est-à-dire de 1898-1900.

Précédemment, déjà, des propositions nous avaient été faites pour transformer notre société en section de la Société suisse des ingénieurs et des architectes. M. Gonin s'était toujours opposé à cette fusion qui devait avoir pour conséquence l'abandon de notre Bulletin pour le remplacer par la *Bauzeitung*, qui publierait alors de temps en temps quelques articles en français, ceux que lui donneraient nos membres, s'ils étaient jugés dignes d'être acceptés.

Si M. Gonin se refusait à admettre cette transformation de notre société, c'est parce qu'il estimait que la conservation de notre Bulletin était chose nécessaire comme un témoin de notre existence, comme lien entre nous.

Mais, il fallait le reconnaître, peu à peu la publication des huit numéros annuels de notre Bulletin était devenue fort difficile.

Le dernier rédacteur, Aloys van Muyden, malgré tout le dévouement qu'il apportait à ces fonctions — elles étaient gratuites — ne trouvait pas toujours facilement la copie nécessaire. Il fallait stimuler le zèle de nos amis ; les offres d'articles se faisaient toujours plus rares. Si bien que M. van Muyden las de la tâche qu'il avait bien voulu accepter et qu'il remplissait depuis plusieurs années se décida à donner sa démission.

Personne, malgré les nombreuses démarches faites dans ce but, ne voulut reprendre cette tâche.

Une autre difficulté avait surgi : nos collègues architectes ayant constaté depuis longtemps que le *Bulletin* ne renfermait que des articles ne pouvant intéresser que les seuls ingénieurs, menaçaient de démissionner ; en tout cas ils fréquentaient fort peu nos réunions.

En effet pour intéresser les architectes nous aurions dû publier dans notre *Bulletin* des plans d'édifices, des façades de monuments nouveaux, des perspectives, des résultats de concours, mais ce genre de publications nous aurait coûté trop cher et aurait dépassé de beaucoup les ressources dont nous disposions provenant des contributions de nos membres.

Cette situation ne nous permettait plus de fermer nos oreilles aux propositions de la Société suisse. M. Gonin n'était plus là pour en souffrir et s'y opposer.

Une délégation fut envoyée à Zurich pour connaître et discuter les conditions que nous ferait cette société pour continuer si possible la publication de notre *Bulletin* en le rendant plus intéressant pour nos architectes.

Cette conférence eut lieu le 15 mars 1899. On nous fit espérer une subvention moyennant l'annexion de notre Société à la Société suisse, et le paiement de la contribution due par ses membres.

Une nouvelle conférence eut lieu cette fois à Lausanne le 10 décembre 1899.

La Société suisse nous envoya son président, M. l'architecte Geiser et M. le docteur Ritter, professeur au Polytechnicum, secrétaire de la société.

A cette séance assistèrent outre nos délégués, ceux des sections de Neuchâtel et de Genève, ceux de la Société des ingénieurs et des architectes de Fribourg, ceux encore de la Société des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, tous convoqués par nous ou par la Société suisse pour discuter les propositions qui seraient faites.

M. Geiser prit la présidence. Il constata qu'aucune décision définitive ne pourrait être prise, puisque ce serait à l'assemblée officielle des délégués de la Société suisse à se prononcer définitivement sur ce qui sera décidé dans cette réunion lorsque cette question leur sera soumise par le Comité central.

Une discussion assez nourrie eut lieu. M. Geiser reconnut l'utilité d'un organe en langue française similaire de la *Schweizerische Bauzeitung*. Il dit voir avec joie une prochaine incorporation de la Société vaudoise à la Société suisse.

Les délégués de Neuchâtel, Genève et Fribourg parlèrent en faveur d'un organe unique : la *Bauzeitung*, à laquelle on adjoindrait un rédacteur français domicilié dans la Suisse romande pour la publication d'articles en français. Cette idée fut combattue par nos délégués qui estimèrent qu'un organe spécial à la Suisse romande était suffisamment motivé.

De plus, MM. Geiser et Ritter firent ressortir l'impossibilité d'imposer à M. Waldner, propriétaire de la *Bauzeitung*, un collègue français. Bien certainement il ne se prêterait pas à cela.

La discussion prit fin par un accord entre les délégués de Neuchâtel, Genève et Fribourg pour reconnaître l'utilité d'un journal de langue française, mais ils firent leurs réserves en ce qui devait concerner l'abonnement des membres de leurs sociétés à ce nouveau journal.

Un avant-projet de convention préparé par M. A. van Muyden, sur les bases suivantes, admises par le comité, fut adopté, savoir l'abandon de notre *Bulletin* et la publication avec l'appui de la Société suisse d'un organe de langue française paraissant deux fois par mois moyennant un prix d'abonnement de huit francs pour les membres de la Société suisse.

Cette société devra exercer un droit de contrôle sur ce journal.

En échange de l'appui de cette société à ce journal, la Société vaudoise consentira à être incorporée à la Société suisse et versera à la Société centrale une cotisation à déterminer plus tard.

Ces bases d'un arrangement avec la Société suisse ainsi posées, notre comité adressa à tous les membres de notre société une circulaire en date du 8 février 1900 pour connaître ceux qui seraient disposés à faire partie de la Société suisse et à en payer ainsi la cotisation. Ce renseignement était absolument nécessaire pour donner une solution à la question du *Bulletin*.

125 sociétés se déclarèrent prêts à demander leur admission dans la Société suisse.

13 répondirent par un refus.

Ces décisions permirent au comité de conclure avec la Société suisse un arrangement définitif qui fut approuvé dans l'assemblée générale de notre société le 10 mars 1900.

Notre société fut donc reçue comme section de la Société suisse, qui moyennant ces nouvelles cotisations s'engagea à subventionner notre *Bulletin*, à raison de 1500 fr. pour les trois premières années et de 1000 fr. pour les années suivantes à condition qu'au moins 100 membres de la Société vaudoise appartiennent aussi à la Société suisse. Elle en compte aujourd'hui 134 sur 257 membres dont se compose maintenant notre section.

Le numéro 2 du *Bulletin* de la Société vaudoise, année 1900, enregistre le décès de ce *Bulletin* et annonce la naissance de son successeur qui prit le titre de *Bulletin technique de la Suisse romande, organe en langue française de la Société suisse des ingénieurs et des architectes*, nom qu'il a aujourd'hui.

Ainsi se termina cette crise qui aboutit à l'abandon de notre indépendance comme société, pour nous faire entrer dans le giron fédératif, mais nous donna un journal paraissant 24 fois par an au lieu de 8 fois, donc plus nourri, et qui offre à nos collègues architectes ce que notre *Bulletin vaudois* faute de ressources, ne pouvait leur donner.

Le premier numéro du nouveau *Bulletin* parut à Genève le 5 juillet 1900, avec M. Imer-Schneider, ingénieur-conseil, comme rédacteur.

La section vaudoise ne tarda pas cependant à reconnaître qu'il convenait, dans l'intérêt de cette publication, d'en ramener la rédaction à Lausanne.

Une Société anonyme par actions, au capital de 20 000 fr., dont 10 000 furent souscrits immédiatement, se constitua en 1901 pour accepter cette tâche.

De nouveau, dès le commencement de l'année 1902, le *Bulletin* parut à Lausanne. Son nouveau rédacteur fut M. Hoffel, professeur à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université.

En 1907, M. *Hoffel* fut remplacé par M. *Paul Manuel*, ingénieur, qui s'adjoignit plus tard M. *H<sup>ri</sup> Demierre*, ingénieur.

Ces deux ingénieurs forment encore aujourd'hui la rédaction.

Arrivé ici, il ne me reste plus qu'à souhaiter longue vie et prospérité à notre section; c'est ce que je fais en terminant.

## NÉCROLOGIE

### † Léon Raoux.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. *Léon Raoux*, ingénieur, à Lausanne.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, une notice biographique sur notre regretté collègue.

## Deuxième Congrès international du froid.

Vienne, du 6 au 11 octobre 1910.

Si le premier Congrès international du froid, tenu à Paris en octobre 1908, fut la plus importante manifestation internationale de ces dernières années, celui qui est organisé actuellement à Vienne et qui devra avoir lieu, dans la capitale autrichienne, du 6 au 11 octobre prochain, s'annonce comme devant être digne de son aîné.

On sait que les travaux du premier Congrès furent patronnés par 45 états de l'Ancien et du Nouveau Monde — autant dire par l'univers civilisé tout entier — qu'en France, il a été subventionné par une loi d'état et que près de 6000 adhérents appartenant à 48 pays différents y ont pris part. Le nombre des rapporteurs a été de 223. Les rapports ont été réunis en 3 volumes illustrés d'environ 3000 pages.

En dehors de ces rapports, 20 volumes et monographies ont été distribués aux congressistes, donnant le tableau fidèle de l'état de l'industrie du froid dans un grand nombre de pays.

Le Congrès de Vienne complètera ce monument élevé à la science et à l'industrie du froid. Les questions qui n'ont pas été examinées à Paris seront traitées à Vienne.

Le prix de l'inscription au Congrès est de : 20 francs pour les membres titulaires et de 10 francs seulement pour les membres faisant partie de l'Association internationale du froid.

La cotisation des membres associés (membres de la famille du congressiste) est de 10 francs. Ces derniers membres bénéficient de la réduction des transports jusqu'à Vienne.

Les inscriptions doivent être adressées au Secrétariat général de l'Association : 10, rue Denis-Poisson, Paris, qui enverra aussi, sur demande, le programme complet des travaux du Congrès.

## BIBLIOGRAPHIE

*Handbuch für Eisenbetonbau*, Dr ing. *F. von Emperger*. Edition W. Ernst, Berlin. 2<sup>e</sup> édition refondue. 700 pages et 838 fig. Broché 18 mark. — *Flüssigkeitsbehälter und Kanäle*.

Nous avons à peine vu le dernier volume de la première édition de cette monographie, que déjà paraît la seconde.

Son plan, conçu avec plus de netteté, permet de mieux envisager la raison même et la parenté des constructions étudiées. Trois index différents repèrent les matières du volume et de l'ouvrage entier, et facilitent sensiblement sa mise à profit.

Nous ne nous étendrons pas sur les nombreux exemples de constructions qui occupent la moitié du volume, pas plus que sur les méthodes de calcul qui, pour être plus perfectionnées, n'augmentent guère la sécurité généralement forte des ouvrages en terre et hors de terre. Nous ne nous arrêtons qu'aux premiers chapitres qui traitent de la question complexe de l'étanchéité. Nous ne l'avons jamais vu étudier si à fond et sous toutes ses faces, avec la «*Gründlichkeit*» qui caractérise l'écrivain d'outre-Rhin. En subdivisant sa matière, l'auteur arrive à conclure que, mieux que les enduits courants ou perfectionnés, mieux que la fluatation ou la paraffinisation des surfaces, mieux aussi que les ciments imprégnés récemment fabriqués avec succès, il faut rechercher le béton étanche par lui-même. A ce sujet, il écrit un chapitre vraiment captivant relatant les expériences de Gaines et sa théorie sur l'aveuglement des pores du béton au sein de la masse colloïdale du ciment saturé d'eau. Le rapporteur de la commission new-yorkaise conclut que le durcissement du béton est une action de physique microscopique plutôt qu'une action nettement chimique. Il serait dû à l'échange des ions sous l'influence de l'hydrolyse qui provoque la formation sur les substances finement divisées d'un enduit colloïdal. Celui-ci est le milieu approprié à l'échange électrolytique, favorisé du reste par la présence de sels acides qui, fonctionnant comme électrodes, permettent le transport des molécules basiques des métaux alcalino-terreux. L'imprégnation des colloïdes par ces sels basiques les coagule et par une sorte de nouvelle cristallisation plus dense et plus compacte donnerait la substance fibroïde qui, par son élasticité, peut seule expliquer la grande dureté du béton de ciment Portland. M. Gaines étaye sa théorie sur des essais subséquents au ciment délayé avec une solution à quelques pourcents d'alun, et en présence de traces d'argile fine qui fonctionnera comme colloïde. Le béton ainsi obtenu, au mélange de une partie de ciment à trois parties de sable, donna une résistance bien supérieure à 200 kg. par cm<sup>2</sup> de compression, et une étanchéité parfaite, tandis que l'éprouvette témoin, dépourvue d'alun et d'argile, restait poreuse et relativement tendre, illustrant ainsi la parenté qui unit la résistance du béton à son imperméabilité. Ces deux phénomènes sont comme les deux aspects d'une même qualité, sa densité.

Ces très intéressantes recherches sont malheureusement encore du domaine de la théorie et assez délicates à appliquer à la construction. Mais elles éclairent des phénomènes encore obscurs et provoqueront de nouvelles recherches.

A. P.

## Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

### Offre d'emploi.

On cherche pour la construction d'un Chemin de fer un ingénieur ayant au moins *trois ans de pratique*.

La connaissance de la langue allemande est exigée. Entrée immédiate.

S'adresser au Secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne avant le 18 juin prochain.